

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RODEREN
SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe KIPPELEN, Maire.

Date de la convocation :

10 septembre 2024

Date d'affichage :

10 septembre 2024

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Nombre de présents : 12

Présents : Mmes et MM.

Éric SOENEN, Béatrice TESTUD, Emmanuelle RUFF, Marc WILLEMANN, Jocelyne SOURD, Lucile ZUSSY, Régis MAÎTRE, Anne-Marie TSCHIRHART, Fanny WEIGEL, Marion FUCHS, Stéphanie HALLER.

Excusé(s) :

Anatole FUCHS

Jean-Sébastien INEICH

Éric HUMBERT

Procuratior(s) :

Marc WILLEMANN

Béatrice TESTUD

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 06 juin 2024.

2. Finances :

- **Décision modificative**
- **Amortissement de subvention d'équipement**

3. Désignation d'un estimateur de dégâts de gibier.

4. Rapport relatif à l'artificialisation des sols triennal.

3. Divers

Christophe KIPPELEN salue les Conseillers Municipaux présents ainsi que les auditeurs. Sur proposition du Maire, Béatrice TESTUD est désigné(e), à l'unanimité, secrétaire de séance, assisté(e) de Mme Marielle GUEDES.

Le Conseil Municipal s'est ensuite penché sur l'ordre du jour.

**Point N° 1 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 06
JUN 2024**

Aucun conseiller n'ayant de remarques à formuler, le procès-verbal de la séance du 06 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

Point N° 2 FINANCES

DEL20240919_001 Décision modificative n° 1

Éric SOENEN propose l'adoption d'une décision modificative. Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du budget Primitif.

En 2022 et 2023, la commune a effectué des travaux de voiries rue du Gigel et rue des Charmes. Une subvention d'équipement a été versée à l'opérateur Orange pour l'enfouissement des réseaux. L'année suivant les travaux, les montants doivent être amortis. La présente décision modificative au budget de l'exercice 2024 propose d'équilibrer les comptes pour la comptabilisation de ces amortissements.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n° 1 au budget 2024 telle définie dans le tableau ci-dessous.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (euros)					
Chapitre	Compte	Libellé	BP2024 initial montants	Modifications	BP2024 montants modifiés
023	023	Virt à sect invest.	210 946,57	- 4 279,54	206 667,03
042	681	Dotation amortissements	0	+ 4 279,54	4 279,54
Total			210 946,57	0	210 946,57
RECETTES D'INVESTISSEMENT (euros)					
021	021	Virt de sect Invest.	210 946,57	- 4 279,54	206 667,03
040	280422	Dotation amortissements	0	+ 4 279,54	4 279,54
Total			210 946,57	0	210 946,57

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité approuve ces propositions de modification n° 1 du budget communal 2024.

DEL20240919_002 Amortissement de subvention d'équipement

Éric SOENEN explique qu'il y a obligation d'amortir les subventions d'équipements versées par la commune pour un montant total de 4 279,54 € à l'opérateur ORANGE, pour l'enfouissement du réseau, à l'occasion des travaux de voirie rue du Gigel et rue des Charmes.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide d'amortir en une seule annuité au budget 2024 la subvention d'équipement de 4 279,54 € versée en 2023 à la société ORANGE.

Point N° 3

DEL20240919_003 Désignation d'un estimateur de dégâts de gibier.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de son obligation de désigner un estimateur chargé d'évaluer les dommages causés par le gibier autre que le sanglier, pour la durée de la nouvelle location de chasse.

En accord avec Monsieur Henri WINTERHOLER, locataire de chasse, Monsieur le Maire propose la nomination de Monsieur Christophe ROTH domicilié à Wuenheim.

VU l'article R. 429-8 du Code de l'environnement qui impose aux collectivités de nommer, après accord du locataire de chasse, un estimateur chargé d'évaluer les dégâts causés par le gibier autre que le sanglier ;

VU le cahier des charges des chasses communales du Haut-Rhin pour la période 2024 – 2033 et notamment son article 21 ;

VU l'accord de Monsieur Christophe ROTH pour être nommé estimateur de dégâts des gibiers rouges ;

VU l'accord de Monsieur Henri WINTERHOLER, locataire du bail de chasse qui démarre le 2 février 2024 jusqu'au 1er février 2033 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- **d'approuver la nomination de Monsieur Christophe ROTH, demeurant à Wuenheim, comme estimateur de dégâts des gibiers rouges, pour le nouveau bail de chasse qui démarre le 2 février 2024 jusqu'au 1er février 2033 ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte et tous documents afférents à la mise en œuvre de la présente décision.**

Point N° 4 Rapport relatif à l'artificialisation des sols triennal

L'article L.2231-1 du code général des collectivités territoriales impose, dans les territoires dotés d'un PLU, d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale la réalisation d'un rapport relatif à l'artificialisation des sols sur le territoire concerné, au moins tous les trois ans.

Le premier rapport doit être réalisé trois ans après l'entrée en vigueur de la loi Climat et résilience, soit fin août 2024.

Il est précisé que ce rapport rend compte de la mesure dans laquelle les objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols sont atteints.

L'article 4 du décret n°2023-1096 du 27 novembre 2023 relatif à l'évaluation et au suivi de l'artificialisation des sols précise que :

« Pendant la première période de dix années prévue au 1° du III de l'article 194 de la loi du 22 août 2021 susvisée, les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale compétents pour réaliser le rapport mentionné à l'article L. 2231-1 du code général des collectivités territoriales ne sont tenus de renseigner ni l'indicateur et les données prévus aux 2° et 3° de l'article R. 2231-1 du même code, ni ceux prévus au 4° du même article relatifs à l'objectif de lutte contre l'artificialisation des sols tant que les documents d'urbanisme n'ont pas intégré cet objectif ».

Monsieur le Maire présente le rapport à l'assemblée, et conformément au CGCT (art L2231-1) il soumet ce rapport au débat des conseillers avant le vote.

Présentation du bilan de l'ADAUHR.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport présenté par M. le Maire et après en avoir débattu, décide à l'unanimité de reporter ce point à un prochain conseil municipal. Les membres de l'assemblée estiment que ce dossier nécessite d'être approfondi et de ne

pas arrêter les chiffres concernant la consommation d'espaces tels présentés dans le rapport local triennal de suivi de l'artificialisation des sols.

POINT N° 6 DIVERS
Demandes de travaux et déclarations d'intention d'aliéner

Déclarations Préalables – Permis de Construire						
Date de dépôt	Dossier	Pétitionnaire	Adresse du projet	Objet	M ²	Date arrêté
06/06/24	DP 06827924F0012	Terre Energies (KONNE)	5, rue du Neuberg	Pose de 24 panneaux photovoltaïque	48 m ²	11/06/2024
06/06/24	DP 06827924F0013	Mme MOSSER Alexandra	3a, route de Thann	Ravalement de façades + isolation extérieure + pose d'un conduit inox mural		11/06/2024
07/06/24	PC 06827924F0003	M. WEIGEL Dominique	Buchholz/Gummen	Mise en place d'un abri à chèvre et d'un carport		19/08/2024
10/06/24	DP 06827924F0014	ACBAT (Wolfersperger)	60, rue de Rammersmatt	Pose de 24 panneaux photovoltaïque		13/06/2024
18/06/24	DP 06827924F0015	M. MARESCHAL Hervé	4, rue des Pâturages	Mise en place d'une serre de jardin	7.5 m ²	04/07/2024
19/06/24	DP 06827924F0016	M. STEPHAN Emmanuel	1, rue Haula	Mise en place d'une piscine	20 m ²	27/06/2024
24/06/24	DP 06827924F0017	ACBAT (Wolfersperger Gîte)	2, rue de la Forêt	Pose de 24 panneaux photovoltaïque		27/06/2024
17/06/24	DP 06827924F0018	MONA Lionel	3, rue de la Forêt	Extension auvent hangar	18,42 m ²	04/07/2024
03/07/24	DP 06827924F0019	AUER Sébastien	8, rue des Jardins	Pose de 17 panneaux photovoltaïque		09/07/2024
04/07/24	DP 06827924F0020	MONA Lionel	3, rue de la Forêt	Création d'un stockage non clos sous la terrasse	36,58 m ²	19/07/2024
12/07/24	DP 06827924F0021	WELTERLIN Denis	14, route de Guewenheim	Isolation extérieure, couverture, menuiserie extérieure		23/07/2024
22/07/24	DP 06827924F0022	FRANCE SOLAR (NGOMBI)	12 Grand' rue	Pose de 16 panneaux photovoltaïque		1 ^{er} /08/2024
05/08/24	DP 06827924F0023	BISSLER Claude	70 Grand' rue	Ravalement de façades		09/08/2024
30/08/24	DP 06827924F0024	KOELL Robert	12, rue des Vignes	Ravalement de façades		06/09/2024

30/08/24	DP 06827924F0025	LUTHRINGER Christophe	8, rue des Pâturages	Construction d'une pergola sur une terrasse existante		18/09/2024
04/09/24	PC 06827921F0003M01	SCI du Vallon	Chemin rural dit Niederscharmeyen weg	Modifications de façades		18/09/2024
Déclarations d'intention d'aliéner						
N° DIA	Date de la demande	Vendeur	Adresse du bien	Acquéreur	Décision	Date
09/2024	04/07/2024	M. GRANDEMANGE Stéphane	11, rue de Rammersmatt	Mme KEHL Adeline et M. LEMBLÉ Jordan	Renonciation	06/07/24
10/2024	02/08/2024	Monsieur KIPPELEN Alain	Rue du Ruisseau Parcelles S2 P270 – 272 - 274	Mme MOLLENKOPF Claudine	Renonciation	06/08/24

Base adresse nationale

La loi 3DS prévoit que toutes les communes alimentent la base adresse locale au plus tard le 1^{er} juin 2024. Cela concerne la dénomination et la numérotation de l'ensemble des voies de la commune. La publication des adresses représente un intérêt majeur pour offrir de meilleurs services aux administrés : arrivée des secours facilitée, mise à jour des GPS, raccordement à la fibre, accès aux services numériques en ligne, mise en valeur du territoire, livraison colis L'intégralité des adresses de Roderen a été vérifiée et mise à jour sur le site mes-adresses.data.gouv.fr.

Licence IV

Un habitant de la commune possédant une licence IV a fait savoir son désir de la vendre. Le sujet sera étudié ultérieurement.

Piste cyclable

Jocelyne SOURD informe que le 14 septembre dernier a eu lieu l'inauguration du tronçon de piste cyclable entre les établissements Saint-André de Cernay et Aspach-le-Haut. Le projet de piste entre Roderen et Thann figure dans les 2 prochains dossiers. Les différentes études sont en cours. Une réunion de présentation des rapports aura lieu courant octobre.

Banque Alimentaire

Jocelyne SOURD, informe que la collecte nationale se déroulera les 22 et 23 novembre prochain. Comme en 2023, il est proposé de rallonger à une semaine la collecte à Roderen, du 16 au 23 novembre et d'associer à nouveau l'épicerie « Au Bonheur de Val ». Les habitants pourront déposer les colis en mairie durant les heures d'ouvertures, tout au long de la semaine d'action et à l'épicerie de Madame ZIMMERMANN Valérie. Il leur sera également proposé, de venir chercher les colis à leurs domiciles, en cas de difficultés de déplacement.

L'information sera diffusée dans le prochain Roderen-Info, sur le site de la commune et sur l'application PanneauPocket.

Marché des Producteurs

Le prochain marché des producteurs aura lieu vendredi 18 octobre et une bonne dizaine de producteurs présenteront leurs produits. La buvette sera assurée par l'association Alsace-Ontario.

Travaux

Marc WILLEMANN informe des divers chantiers.

Supports à vélos

Des supports à vélos ont été mis en place à l'Eglise, d'autres seront installés sur le parking du cimetière et de la Bibliothèque.

Pont rue de la Chapelle

Les travaux consistent en la démolition et la reconstruction du pont et dureront quelques semaines. Les plans du bureau d'étude ont été réceptionnés et le chiffrage est en cours.

En raison des contraintes environnementales les travaux doivent être réalisés sur une certaine période.

Cimetière :

- Rénovation intérieure du bâtiment dit ossuaire, décrépîr, mise en jointures des pierres et crépîr. Travaux démarrés fin août par l'entreprise Rodrigues de Moosch.
- Création d'un ossuaire, d'un columbarium et d'un jardin du souvenir. Démarrage des travaux, le 21 octobre par la société GRANIMOND basée en Moselle.

Le Maire informe également que le monument de la tombe du Curé Joseph WELTÉ, curé de Roderen pendant la période de construction de l'Eglise et décédé en 1889, situé au bout de l'allée principale du cimetière, menace de tomber. Dans l'attente de trouver une solution durable le monument a été fixé à la grande croix.

Forêt

L'ONF procède encore au débardage de certaines parcelles du programme 2023 et 2024.

Selon l'ONF, une vente pourrait avoir lieu début 2025.

SOS Calvaires

Béatrice TESTUD informe que la commune a été contactée par une association « SOS Calvaire » qui œuvre pour la sauvegarde des calvaires/croix dans le but de préserver le patrimoine religieux. L'association a identifié la croix située au croisement de la route de Thann et de la route de Guewenheim, qui nécessite la pose d'un nouveau Christ et la rénovation de la croix.

Les travaux seront pris en charge par les bénévoles de l'association. Le Conseil de Fabrique, grâce aux dons, prendra la moitié du montant de la statue du Christ en charge et la commune les autres 50%.

Maisons fleuries

Le jury des Maisons Fleuries a parcouru les rues de la commune courant août, les résultats ont été publiés dans le journal. La remise des prix aura lieu vendredi 11 octobre.

Déco d'été

Le thème des jeux olympiques pour la déco d'été a été très apprécié et les fleurs somptueuses. On déplore par contre la disparition de plusieurs Phryges, la mascotte des JO. Peut-être certains ont souhaité garder un souvenir.

Salle d'Honneur Mairie

Les ouvriers communaux ont remplacé les anciens luminaires de la salle d'honneur par des luminaires LED et plus contemporains. Les anciens rideaux à lamelles ont été remplacés par des stores anti-feu. Il reste encore quelques accessoires à mettre en place pour rénover la pièce.

Roderenois méritants

Éric SOENEN informe que pour la soirée des Maisons Fleuris et des Roderenois méritants, seront mis à l'honneur des habitants de la commune qui ont été bénévoles aux Jeux Olympiques à Paris. 45 000 bénévoles ont participé aux jeux de cet été.

Téléphonie

A l'école maternelle, la box téléphonie/internet doit être changée et cela permettra de modifier l'abonnement en Free Pro. Cet abonnement permettra, si la fibre est en panne, de passer automatiquement sur le réseau 4G et donc l'école restera joignable à tout moment.

Effectifs des écoles et périscolaire

Emmanuelle RUFF rappelle les chiffres concernant les effectifs des écoles de Roderen, qui restent stable.

On constate également une forte augmentation de la fréquentation du périscolaire, notamment par les enfants du RPI Bourbach-le-Bas/Roderen par rapport à l'année précédente.

Conseil Municipal des Jeunes

Lors des dernières élections de juin, neuf nouveaux conseillers ont été élu. Ils sont très motivés et très impliqués. Fanny WEIGEL, Lucile ZUSSY, Stéphanie HALLER et Emmanuelle RUFF les aident à mener leurs projets.

Ont déjà été organisé :

- une chasse aux cailloux avec toute la création du parcours et des ateliers de décoration des pierres. De nombreux participants et une météo favorable ont fait le succès de cette activité.
- visite du vergers école programmé samedi 21 septembre avec l'association des Arboriculteurs.

Journée citoyenne

La journée citoyenne du 31 août dernier c'est très bien déroulée avec de nombreux participants qui ont pu accomplir plusieurs chantiers et qui a été clôturée par un repas.

Alsace-Ontario

L'association Alsace-Ontario développe actuellement un projet d'une exposition photo de certains bâtiments de Roderen. Il s'agirait d'une exposition déambulatoire dans les rues du village.

Calendrier :

Vendredi 20 septembre : Soirée Dorfhüss, Association Maison du Village

Dimanche 29 septembre : Brennfascht, Amicale des Sapeurs-Pompiers

Lundi 30 septembre : Don du Sang, Amicale des Donneurs de Sang

Samedi 05 octobre : Certificat d'études, Alliances Française Thann-Cernay

Vendredi 11 octobre : Réception Maisons fleuries-sportifs-nouveau habitants, Commune

Vendredi 18 octobre : Marché d'automne, Commune

Vendredi 18 octobre : Soirée Dorfhüss, Association Maison du Village

Samedi 02 novembre : Quête paroissiale, Conseil de fabrique

Dimanche 03 novembre : Commémoration RVY à Joigny, Commune et Mémoire et Citoyenneté

Samedi 09 novembre : Commande groupées arbres, Les Arboriculteurs

Dimanche 10 novembre : Repas de l'ARER, ARER

Lundi 11 novembre : Armistice, Cérémonie du souvenir, Commune

Vendredi 15 novembre : Soirée Dorfhüss, Association Maison du Village

Dimanche 17 novembre : Marché de Noël, Association Maison du Village

Dimanche 8 décembre : Repas des Aînés, Commune

Samedi 14 décembre : 80 ans libération, Commune et Mémoire et Citoyenneté

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h45.

Le Maire, Christophe KIPPELEN

Le secrétaire de séance, Béatrice TESTUD